



Apport de bien-être  
aux usagers

-



Support  
pédagogique

+++



Réponse au  
changement climatique

-



Facteur de  
biodiversité

++

## FICHE N°12

# Installer des ruches



Directement en lien avec les cycles d'apprentissage liés à la découverte du vivant, de la production alimentaire ou encore du lien entre biodiversité et activités humaines, l'installation de ruches dans les écoles ou établissements scolaires est un véritable support pédagogique.

Par l'observation, les élèves et l'ensemble de l'équipe éducative peuvent appréhender le mode de vie des colonies d'abeilles et comprendre le concept d'écosystème. Il est toutefois important de veiller à ce que l'installation d'abeilles domestiques ne concurrence pas l'alimentation de pollinisateurs sauvages; un état des lieux de la biodiversité et de la présence des pollinisateurs peut être l'objet d'une démarche d'investigation scientifique menée en classe.

**LOCALISATION** : toiture terrasse, espace naturel éloigné des lieux fréquentés et clôturé.

## ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Identifier les espaces scolaires propices à l'installation d'une ruche.
- Recenser les prestataires et/ou agents de la collectivité en capacité de prendre en charge l'installation et/ou l'entretien des ruches.
- Dès la conception du projet et pour procéder à l'installation, il est important de se faire accompagner par un apiculteur car il existe beaucoup de paramètres à prendre en compte pour garantir la sécurité des personnes et le bien-être des abeilles.

## FOCUS

Un partenariat avec un apiculteur local favorise les conditions de récolte et la santé des ruchers.

L'apiculteur peut également participer aux ateliers de sensibilisation des élèves, au fonctionnement de la ruche, au mode de vie des abeilles à la pollinisation, etc.

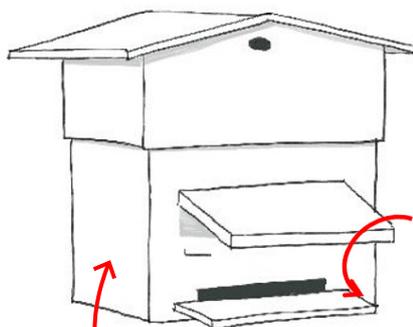


Planche d'envol  
à l'abri de la pluie et  
des vents dominants

Une des parois de la ruche peut être conçue en matériau transparent pour faciliter l'observation par les élèves, à condition de choisir une face de la ruche peu exposée au soleil.

## SUJETS D'ENTRETIEN

- En contexte urbain peu arboré et végétalisé, la période hivernale peut nécessiter un apport calorique supplémentaire dans les ruches.
- Avec un apiculteur, veiller régulièrement à la santé de la colonie et de la ruche.

## POINTS DE VIGILANCE

- La ruche doit être implantée à plus de 100 mètres de tout établissement collectif et à plus de 20 mètres des voies publiques (code rural et de la pêche maritime, article L.211 et suivants). Il n'y a plus d'assujettissement de distance si la ruche est entourée d'une clôture (palissade en planches jointes, mur, haie sèche ou vive) de plus de 2 mètres de hauteur au-dessus de la planche d'envol la plus élevée et s'étendant au moins à 2 mètres de part et d'autres de la ruche.
- Une déclaration des ruches et de leur emplacement auprès des mairies et de la direction des services vétérinaires des départements est obligatoire.
- Éloigner au maximum les ruches des espaces fréquentés par les élèves et l'équipe éducative (orienter notamment la piste d'envol dos aux flux de circulation).
- Prévoir des kits de soin en cas de piqûres.
- Avoir une liste recensant les usagers allergiques aux piqûres permet d'avoir une vigilance accrue et de réagir plus vite en cas de piqûre.
- La présence de ruches augmente la probabilité de présence de frelons asiatiques, ce qui implique une vigilance accrue et un signalement à la collectivité.